



COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

COMITÉ DE LA

HAUTE-VIENNE

COMPTE RENDU de l'A.G. du 2 Décembre 2017

Début de l'A.G. à 14h, Maison du Temps Libre Léo Lagrange à Limoges.

Clubs représentés : 57 sur 65 ; quorum atteint.

Clubs ayant donné procuration : Bosmie l'Aiguille, Compreignac, Le Dorat, Feytiat, Oradour/Glane, Panazol, Rilhac-Rancon, ST. Denis des Murs, ST.Junien, Châteauponsac, Razès, Vanteaux.

Club excusé : Néant

Clubs absents : Mézières sur Isoire, Marval, Cussac, Bujaleuf, Darnac, Eyjeaux, Sauviat, St Priest sous Aix.

Christian Devaine, Président du CD87, après avoir remercié la municipalité de Limoges pour le prêt de la salle, et salué les personnalités présentes, a donné l'ordre du jour et avant la lecture de son mot, a fait observer une minute de silence en mémoire de tous les êtres chers, dirigeants, licenciés, parents et amis qui nous ont quittés au cours de cette année.

- Il a d'abord évoqué la **stabilité des effectifs**, avec – 6 licenciés par rapport à 2016, et 1 club de moins, soit 68.
- Il a ensuite parlé des **finances du Comité** qui **se portent bien**, même s'il faut envisager une **augmentation de 4 €** du prix des licences.
- Le nombre de **concours** organisés par les différents clubs a connu une légère baisse (**76** au total).
- La participation aux **qualificatifs** des différents **championnats** est en nette progression (+ **263**) essentiellement due au triplé promotion.
- Nos représentants aux **championnats de France** nous ont réservé de belles surprises avec des places en **¼ de finale, 8^{ème} et 16^{ème}**. Cela fait plusieurs années que nous n'avons pas enregistré d'aussi belles performances d'ensemble.
- Dans le **championnat des clubs, en National, Isle 1** redescend en **CNC 2**, tandis que **Les Feuillardiers 1** descend en **CRC** ; **En Régional, Isle 2** a assuré sa montée en **CNC 3**, tandis que **Rilhac Rancon 1**, autre prétendant à la montée, devra attendre l'avis favorable de la Fédération. Par contre si **La Bregère 1** se maintient, **Couzeix 1** et **St.Yrieix 1** descendent en départemental. En féminines, **Isle 1**, monte en **CNC**, alors que **La Bregère 1** descend en **départemental**. Dans ce championnat, toujours autant prisé par les clubs (**180 équipes**, dont **19 féminines** et **30 en vétérans**), **Panazol 1** s'est adjugé le titre en première division, et va découvrir pour la première fois le **CRC**. En **vétérans**, après une première année d'existence, les 3 premiers de chaque groupe vont également découvrir le **CRC**, à savoir, **ST.Junien 1, Isle 2 et Couzeix 2**. **En féminines**, c'est **Couzeix 1** qui s'est adjugé le titre et va rejoindre le **CRC**. **En 2018, 2 nouveaux championnats** verront le jour dans notre département : le **CDC Jeunes**, ainsi que le **CDC Provençal**.

Il a été rappelé que pour la remise des récompenses, lors de la journée finales (trophées, coupes, chèques), les équipes récipiendaires doivent se présenter au minimum à 6 pour les seniors et vétérans et à 4 pour les féminines, ce qui malheureusement n'est pas toujours respecté. Il est donc décidé d'ajouter à **l'article 92 du règlement intérieur** : **« Pour la récompense financière, ne seront récompensées que les équipes qui se présentent au minimum à 6 pour les seniors et vétérans et à 4 pour les féminines »**.

- En **Coupe de France**, 2017 n'aura pas été un grand cru, nos 2 seuls représentants au 2^{ème} tour de zone (**Isle et La Bregère**) ayant été éliminés. Il a été constaté que **certains clubs concernés n'assistent pas au tirage** des 3 tours dans le département au boulodrome du Moulin Pinard. Il est donc décidé, lorsque ces clubs doivent recevoir, que **la rencontre sera inversée**. Pour répondre à une question de Serge Lapiere, président du club d'Isle, concernant la date limite des rencontres en Haute-Vienne, la commission compétente, présidée par Dominique Gerbaud, va étudier un nouveau calendrier, surtout pour le 2^{ème} tour qui pose problème entre mi-juin et mi-juillet (délai trop court en cette période de vacances et nombreuses compétitions).
- **Les organisations du Comité n'ont pas connu l'engouement escompté**. Si la **journée des dirigeants**, ayant rassemblé **37 équipes**, (soit + 5) a vu la victoire du **club d'Isle**, la **journée de la femme** a été en **nette régression** avec seulement **56 équipes**. Néanmoins, bravo aux filles de **Beaune Les Mines** pour leur victoire. Afin de pallier à cette déficience, la date a été revue pour 2018, et ce sera donc le dimanche 9 septembre (après les vacances et la reprise du travail). Pascal Theys, du club de Solignac, a demandé s'il ne serait pas possible de revoir le règlement concernant la journée des dirigeants pour permettre aux « petits clubs » d'y participer. Le Comité va étudier la question et donnera une réponse.
- **La Commission de Discipline** n'a pas eu à se réunir cette année et l'on devrait s'en réjouir. Cependant, des faits plus que répréhensibles auraient mérité d'être sanctionnés, mais les démarches à la base n'ont pas été effectuées, ce qui rend toute poursuite impossible.

- Pour le **trophée des villes**, auquel **Limoges** était présent avec l'accord et la participation du Comité (à hauteur de **250 €**), les 3 joueurs d'Isle et 1 de Rilhac Rancon (en moins de 22 ans), coachés par Serge Lapierre n'ont guère brillé, mais il est vrai que la concurrence était redoutable.
- Du côté des **équipements sportifs**, on a appris avec intérêt que **Linards** allait disposer d'un boulodrome couvert dès la mi-janvier, et que **ST.Yrieix** avait déposé auprès de la Fédération un dossier concernant la construction d'un boulodrome couvert de grande capacité. **Pierre-Bufferière** avait également fait parvenir au Comité, un dossier pour l'aménagement d'équipements existants avec une extension pour un boulodrome de 4 terrains couvert, mais non clos. Dans son intervention, Sandrine Rotzler, vice-présidente du Conseil Départemental, a fait savoir que le Département accordait aux municipalités et Communautés de Communes qui se lançaient dans de telles constructions ou aménagements de bâtiments existants, pouvait obtenir des subventions majorées, et ce pour 2 ans encore. Elle a également précisé que le département accordait une aide à la licence sportive pour les élèves de 6^{ème} à la 3^{ème} (de 25 à 40 €).
- **L'UNSS**, avec l'appui d'Anna Maillard, responsable de cette discipline auprès de la FFPJP, et sous l'impulsion de Laëticia Breton, directrice départementale de l'UNSS en Haute-Vienne, vient de faire une entrée timide mais prometteuse dans le département. Plusieurs collèges et lycées ont répondu favorablement, et une première rencontre a pu se dérouler au Moulin Pinard le 22 novembre, regroupant 32 jeunes et leurs professeurs. Un championnat académique est prévu au boulodrome le 25 avril 2018.
- S'adressant à des personnes en situation de handicap mental, intellectuel et /ou psychique, le **sport adapté** a pour but d'organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives à leur intention. Si le boulodrome est régulièrement occupé pour cette activité qualificative pour les championnats de France, les responsables dans le département et la Nouvelle Aquitaine sont à la recherche de clubs, voir le Comité, qui accepteraient d'intégrer dans leurs effectifs des personnes dans cette situation. C'est le message qui a été délivré par Bernadette Troubat, de la FFPJP, membre de la Commission Sport Adapté et Handicap au sein de cette structure. Elle en a profité pour féliciter les responsables des écoles de pétanque, mais aussi les clubs de Bellac et l'entente Arfeuille –ST.Yrieix qui organisent de beaux critères. Elle a précisé que le Limousin disposerait de 3 équipes par catégorie pour les championnats de France, et a incité les jeunes à se lancer dans l'arbitrage.
- Le Président a rappelé que le Comité s'est vu attribué les **29 et 30 juin 2019**, le **championnat de France Doublette Mixte**, et a lancé un appel à tous les clubs pour aider à l'organisation et à la réussite de cette grande manifestation.
- Sont ensuite intervenus, Nadège Rivier et René Prémaud qui sont revenus plus en détail sur les effectifs, les championnats, les résultats sportifs, ainsi que les organisations du Comité.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

- ❖ Jean-Marie Juhel trésorier, assisté de Nadège Rivier, trésorière adjointe, a présenté le **bilan financier de l'exercice 2017** qui laisse apparaître, en dépenses **118 977.79 €** et en recettes **138 591.79 €**, soit un **excédent de 19 614,00 €**, soit un excellent résultat qu'il convient cependant de minimiser, car le Comité n'a versé aucune redevance à la Nouvelle Aquitaine, soit **4 100 €**, (la somme versée par l'ancienne ligue du Limousin étant nettement supérieure à sa contribution « + 10 593 € », n'a pas reversé les engagements pour les championnats ligue, soit **6 427.50 €**, et a perçu de l'ancienne ligue du Limousin, la somme de **2 750 €** pour la journée de la femme. A la question du président de Beaune sur les dons aux œuvres, il a été répondu qu'il s'agissait en fait de l'abandon au Comité des frais de déplacement du Président ; il a également été précisé au président de ST.Brice qu'il n'y avait aucune difficulté à établir un tableau sur les engagements aux championnats de France. Jean-Luc Coignoux, en l'absence d'Olivier Vincent, a été le seul à vérifier les comptes qui lui ont été présentés, et a donné quitus aux trésoriers de leur bonne et saine gestion.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

- ❖ Pour 2019, Olivier Vincent du club de ST.Brice-ST.Martin (encore pour une année) et Jean Tardif du club d'Ambazac (pour deux ans), ont été nommés vérificateurs aux comptes, avec M. Cacaud, du club de Magnac-Laval, en tant que suppléant.
- ❖ La proposition **d'augmentation de 4 € du prix des licences, soit de 29 à 33 €**, a été adoptée à l'unanimité à main levée, personne n'ayant demandé le vote à bulletin secret. A la demande de M. Gaugiran, du club de Pana-Loisirs, il a été précisé que cette augmentation couvrirait la période des 4 années à venir, dont 2018.

Les différents tarifs ont également été adoptés à l'unanimité.

- ❖ Le **budget prévisionnel 2018** qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **133 700 € a été adopté à l'unanimité.**
- ✓ **Elections au Comité** :Le Président a rappelé à l'Assemblée que suite à la vacance de 2 postes (dont 1 féminin), au sein du Comité, un appel à candidatures avait été lancé et que 6 candidatures avaient été déposées dans les délais et étudiées par la Commission Electorale qui n'a relevé aucune anomalie. Avant que les candidats ne se présentent, Serge Lapierre a été désigné scrutateur. Ensuite, Jean-Luc Coignoux, Monique Dupré, Jean-Pierre Gaugiran, Dominique Laubary, Eric Pradeau et Frédérique Trébuchère ont pu exposer leurs motivations pour entrer au Comité. Après le vote à bulletins secrets et le dépouillement, Patrick Barret, président de la Commission Electorale, a pu donner les résultats. Sur 203 bulletins dépouillés, dont 16 nuls, ont obtenu : Jean-Luc Coignoux, 5 voix, Monique Dupré, 63 voix, Jean-Pierre Gaugiran, 30 voix, Dominique Laubary, 10 voix, Eric Pradeau, 49 voix et Frédérique Trébuchère, 30 voix.

Monique Dupré et Eric Pradeau ont donc été élus au Comité Directeur.

- ✓ Après la pause, les responsables des différentes **Commissions (Jeunes, CDC, Communication, Sportive, Arbitrage, Discipline et Coupe de France)** ont présenté leurs rapports qui, tous ont été approuvés.
 - ✓ La gestion du **Boulodrome** et le **mot de l'Association** ont été présentés par René Prémaud. Il a été précisé que les horaires d'ouverture sont de 14 h à 18h30, les différentes règles de sécurité à observer, notamment l'interdiction d'utiliser des bouteilles de gaz aussi bien à l'intérieur que l'extérieur du boulodrome. Côté financier, les charges les plus importantes concernent le chauffage et l'électricité. Les 157 cartes d'accès à l'année, les 485 entrées journalières, et la contribution de 0.50 €/joueur pour utilisation du boulodrome couvert lors des concours sont les principales recettes.
 - ✚ Alain Foretnègre, président de la Commission Territoriale du Limousin et vice-président du Comité Régional de la **Nouvelle Aquitaine**, a pu donner des informations sur le fonctionnement de cette structure, aussi bien sur le plan financier, que sur les différentes compétitions organisées à l'échelon régional et a pu répondre aux nombreuses questions qui lui ont été posées notamment sur l'organisation des différents championnats régionaux, dont le CRC OPEN qui devrait se dérouler, afin d'harmonisation avec le CNC par plateaux, en octobre et novembre, ce qui n'est pas du goût de Patrick Barret, président du club d'Aix qui pense que ce système ne reflète pas les valeurs du championnat. Pour anticiper 2019, le CRC OPEN va passer de 12 à 16 équipes, les CRC féminin et vétéran à 8 équipes, pour compter 16 équipes en 2019, tout comme le CRC provençal. A la question de Serge Lapierre qui demande s'il est prévu des récompenses pour les équipes qui montent en national, Alain Foretnègre précise que le trophée de vainqueur du CRC OPEN sera remis au club d'Isle en fin d'Assemblée et que pour les féminines, un trophée va être préparé et leur sera remis lors d'une réunion de la Commission Territoriale. Pour l'Assemblée Générale de la Nouvelle Aquitaine qui aura lieu à Jonzac (Charente-Maritime) le 27 janvier, René Prémaud et Jean-Marie Juhel sont élus pour accompagner les 2 membres déjà désignés conformément aux statuts.
- Les dates des différents championnats départementaux, de ligue, de France et autres dates importantes à retenir pour 2018 sont énumérées.
 - A la fin de l'Assemblée, ont été récompensés les vainqueurs des différents championnats, les 3 premiers des classements par points dans les différentes catégories : + de 55 ans, séniors, féminines, juniors, cadets, minimes et benjamins, les 3 premiers clubs ainsi que l'équipe 3 de Bellac pour la tenue des feuilles de match tout au long de la saison.
 - Nicolas Fontan est félicité pour avoir repris l'école de pétanque du boulodrome depuis septembre dernier et sa proposition d'ajouter des cours le samedi matin.
 - Des compositions florales sont remises à Patricia Vallat pour son excellent travail de secrétariat au sein du Comité, à Laurence Javelaud pour la gestion du site et la saisie des résultats, et à Aurore Vergnaud qui s'acquitte parfaitement des réservations hôtelières aussi bien pour le Comité, que pour la ligue (en ce qui concerne le Limousin), pour les différents championnats de France.
 - Le tirage au sort, effectué par Mathys, a permis au club de ST.Hilaire les Places de repartir avec l'ancien photocopieur du Comité.

Fin de l'A.G. à 18 h 00, suivie d'un apéritif d'honneur.